

INFORMATIONS MUNICIPALES



Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à « l'opération tranquillité vacances ». Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

ou vous rendre au commissariat de police de Carpiquet - 2 route de Bretteville-sur-Odon (02.31.29.54.60).

Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard trois jours avant votre départ.

Vous devez apporter les documents suivants : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture électricité, dernier avis d'imposition...).

Rappel : en cas d'urgence, composez le 17 afin d'obtenir une prise en charge la plus rapide possible.

TWISTO Tour

Profitez du Twisto Tour pour gagner du temps et réaliser toutes vos **démarches de rentrée** (achat d'un titre de transport, création ou renouvellement d'un forfait Twisto,...) le **vendredi 19 juin de 16h à 19h sur le parking de la mairie**.

Démarchage à domicile ou téléphonique

Mise à disposition d'étiquettes autocollantes « halte aux démarchages »

A apposer sur votre porte ou boîte aux lettres afin de limiter le démarchage.

Ces autocollants permettent d'indiquer clairement votre refus de recevoir des démarcheurs.

Les étiquettes sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture et dans la limite du stock disponible.

Vous avez aussi la possibilité de télécharger l'application gratuite et française « SARACROCHE » (conseillée par la police nationale) qui vous permet de bloquer les appels indésirables.



Canicule : les bons gestes lors des épisodes de fortes chaleurs

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

- Pensez à boire régulièrement de l'eau
- Gardez votre logement au frais
- Il est important de surveiller votre alimentation

Appelez le 15 ou le CCAS : 02.31.29.11.05 en cas de malaise ou de coup de chaleur.

Si vous souhaitez être recensés sur le registre « canicule », merci d'en informer la mairie au **02.31.29.11.00**.



ENVIRONNEMENT

Nuisances sonores

Le respect des règles de bon voisinage est essentiel à la qualité de vie de tous. Les bruits de bricolage ou de jardinage sont autorisés uniquement à certaines heures.

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Important : les activités bruyantes liées à une activité professionnelle peuvent être réalisées entre 7h et 20h (sauf le dimanche et les jours fériés). Arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 article 6.

Dératisation

Chaque année, la commune organise deux campagnes de dératisation préventives. Une entreprise spécialisée est mandatée pour intervenir sur l'ensemble du réseau d'assainissement. Un passage a eu lieu fin mai. Concernant les espaces privés, nous comptons sur votre collaboration. Toute nourriture et tout déchet ne doivent pas être laissés dans les jardins pour ne pas attirer les rongeurs.

ENFANCE - JEUNESSE

Inscriptions vacances estivales

Les inscriptions pour les vacances d'été et les mercredis de la rentrée ont débuté le 4 mai.

Les familles peuvent dès à présent se rapprocher de l'accueil de la MJC du Chemin Vert pour tout renseignement ou pour effectuer les inscriptions.

Le centre de loisirs de St-Germain-la-Blanche-Herbe sera ouvert uniquement du 6 au 31 juillet à l'école Marco Polo.

Pour le mois d'août, le centre de loisirs se déroulera exclusivement à la MJC du Chemin Vert.

De nombreuses activités seront proposées tout au long de l'été, ainsi que des mini-camps pour les enfants et les jeunes. Le club jeunes sera fermé au mois d'août.

Renseignements et inscriptions :

📞 02 31 73 29 90

📍 Directement à l'accueil de la MJC.

✉️ mjc-cheminvert@wanadoo.fr

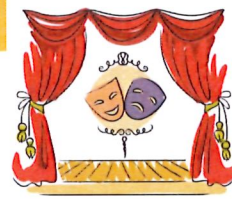
🌐 Plaquette disponible sur <https://mjc-cheminvert.fr> ou <https://www.mairie-stgermainblancheherbe.fr>

A VOS AGENDAS

JUN	5	Conseil municipal	18h00	Salle du Conseil
	7	Cérémonie mémorielle	De 15h à 16h	Jardin Canadiens—Abbaye d'Ardenne
	11	Passage de la balayeuse. Pensez à déplacer votre véhicule afin de faciliter le travail des équipes !		
	19	Twisto Tour	De 16h à 19h	Parking Mairie
	20	Marche solidaire pour lutte contre le cancer	15h	Parking Ardenne
JUILLET	6	Conseil municipal	18h30	Salle du Conseil
	8	Passage de la balayeuse. Pensez à déplacer votre véhicule afin de faciliter le travail des équipes !		



ANIMATIONS



La commission animation est à votre écoute et vous invite à vous exprimer !

Vous avez des souhaits ou des suggestions d'animations sur la commune, pour les enfants comme pour les adultes, nous serions ravis de les découvrir !

N'hésitez pas à nous les communiquer en nous écrivant à l'adresse suivante :

animationstgbh@outlook.fr

Toutes vos propositions seront étudiées avec attention par la commission afin d'en évaluer la faisabilité.

Merci à vous. Au plaisir de vous lire !

4ème édition de la Marche solidaire

Le samedi 20 juin 2026 le comité de jumelage Italie Colceresa/St Germain organise une marche solidaire pour la lutte contre le cancer. Départ à 15h de la salle Ardena pour un parcours de 5km. La participation financière des marcheuses et marcheurs est de 10€. Celle-ci sera reversée à la Ligue contre le cancer.

Inscription par mail à isabelleavonde@gmail.com



VOYAGE SENIORS

La journée au domaine de « **La Michaudière** », située à Juvigny-val-d'Andaine, se déroulera le **mercredi 16 septembre 2026**.

- Rendez-vous à **9h15** pour un départ à **9h30** sur le parking de la mairie
- Eglise de Ménil-Gondouin
- Promenade en calèche
- Repas en commun
- Spectacle équestre
- Retour à Saint-Germain vers **18h00**



Pensez à remplir et à retourner le coupon ci-dessous en mairie **avant le 22 août**

(dans la limite des places disponibles).

Journée au domaine de « La Michaudière »

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Personne à prévenir en cas d'urgences (nom et numéro) :

Participera à la journée au domaine de « La Michaudière » et sera accompagné(e) de (conjoint) né(e) le

..... place(s) x 30 € = place(s) x 50 € =

Tarifs : 30 € pour les 65 ans et plus au 31 décembre 2025.
50 € pour les moins de 65 ans (et les personnes hors commune)

Paiement par chèque à l'ordre du trésor public.



« Information municipale »
Juin 2026

E St Germinoises, St Germinois,

D En 2024, suite à un diagnostic et à l'obligation de réduction des consommations énergétiques des bâtiments ou ensemble de bâtiments de plus de 1000 m² dit « décret tertiaire », les élus du précédent mandat municipal ont décidé d'engager la commune dans un important investissement de réhabilitation thermique de l'école Marco Polo.

I Après 1 an d'études, d'élaboration d'un marché de travaux et de recherche de financements, le chantier a débuté en avril 2025. Celui-ci s'est déroulé en 4 phases successives et en milieu occupé avec comme priorité la sécurité des occupants et la continuité de l'enseignement dans les meilleures conditions.

T

O Les travaux sont aujourd'hui terminés. Les murs et menuiseries extérieures présentent de meilleures performances thermiques qui nous permettent d'envisager des consommations énergétiques réduites d'au moins 50%. De plus, la mise en place d'une ventilation double flux améliore la qualité de l'air dans les classes. Cette rénovation a également permis d'embellir l'ensemble bâti datant des années 70.

R Un grand merci aux partenaires financiers et techniques, au Maître d'œuvre et aux entreprises, à la direction et à l'équipe éducative de l'école, aux agents administratifs et techniques communaux et intercommunaux, aux parents d'élèves bénévoles et aux élus pour leur implication dans cette belle réalisation.

I

A Dans la suite, nous avons sollicité Caen la mer pour une étude d'opportunité afin d'étudier la pertinence d'un raccordement du bourg de St Germain la blanche herbe au réseau de chaleur urbain nord. Celui-ci pourrait desservir à terme les bâtiments publics, les résidences de logement des bailleurs sociaux mais aussi l'habitat collectif ou individuel privé.

L

Votre Maire,
Stéphane LE HELLEY



Le conseiller municipal **Julien Gallou** a récemment démissionné pour incompatibilité entre ses activités professionnelles et ses fonctions d' élu. Il a aussitôt été remplacé par **Danielle De Louw**, suivante dans la liste élue. Nous lui souhaitons la bienvenue au conseil municipal.

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr